

**MODULE C1**  
**RPS, STRESS ET TRAUMATISME : DEPISTER, PREVENIR ET AGIR**

**Objectifs :** Cette formation vise à développer les compétences individuelles et collectives des différents acteurs en les sensibilisant à la prévention du stress et des risques psychosociaux (RPS), à l'identification des traumatismes psychiques et à l'orientation des personnes en souffrance.

**Public :** Médecins du travail, travailleurs sociaux, RH, responsables sécurité, infirmiers, représentants CHSCT... intervenant notamment en milieu professionnel dans le cadre de la prévention primaire. Ils écoutent, ont une fonction de dépistage et d'alerte, et sont des relais pour les salariés en difficulté.

**Contenu :**

**1<sup>ère</sup> partie : L'intervention en milieu professionnel : généralités et concepts**

- Introduction et contexte actuel des entreprises
- La démarche de prévention : les 3 niveaux de prévention
- La prévention primaire
- Les RPS :
  - Définition et prévention (le stress au travail, les facteurs et les facteurs de régulation, les outils de prévention)
  - Les traumatismes physiques et psychiques ; violences internes, externes ; spécificité du traitement suicide et des accidents du travail en entreprise
- Les étiologies et les facteurs : humains, techniques, organisationnels...
- La gestion de crise, la mise en place d'une cellule de crise
- La communication
- Les différents acteurs et les partenariats

**2<sup>ème</sup> partie : Sensibilisation aux interventions en prévention primaire, secondaire et tertiaire en fonction de la place de chacun au sein de l'organisation : cas pratiques et mises en situation**

- La prévention primaire et le dépistage, le rôle d'alerte, écouter et repérer
- L'analyse et le traitement de la demande
- Les principes des interventions en prévention secondaire et tertiaire
- Les différentes techniques et le travail en partenariat : quels outils pour quelle place ?

**3<sup>ème</sup> partie (1/2 journée) : Eléments législatifs**

- Les obligations réglementaires en prévention
- La réparation des infractions en milieu professionnel

**Formateurs :** Un psychologue et un juriste

**Durée :** 2 jours – soit 12 heures, 2<sup>nd</sup> semestre 2016

**Coût :** 600 € par personne/ Nombre de participants : De 10 à 15 personnes

**BULLETIN D'INSCRIPTION - C1**

(A renvoyer accompagné du règlement à :  
Carole Damiani - Paris Aide aux Victimes - 12 rue Charles Fourier - 75013 Paris)

NOM.....Prénom.....

Adresse :.....

.....

Code Postal :..... Ville.....

Téléphone :.....Télocopie :.....

**Mail** :.....@.....

Formation initiale.....

Profession :.....

**Inscription individuelle:**

Module C1 « RPS, stress et traumatisme : dépister, prévenir et agir»  600 €

**Total:** (600 € x nombre de personnes) : ..... €

**Des tarifs forfaitaires de groupe peuvent être proposés à la demande (10 personnes minima)**

**Mode de règlement** : L'inscription doit être accompagnée du règlement :

Par chèque à l'ordre de : Paris Aide aux Victimes

Par virement : IBAN : FR76 1027 8060 4300 0325 2584 133 - BIC : CMCIFR2A

**Voulez-vous** : *(les informations pratiques vous seront adressées par mail)*

Une convention de formation (N° siret : 34958524000030 - N° organisme de formation : 11752954075)

Une facture acquittée

Le..... Signature